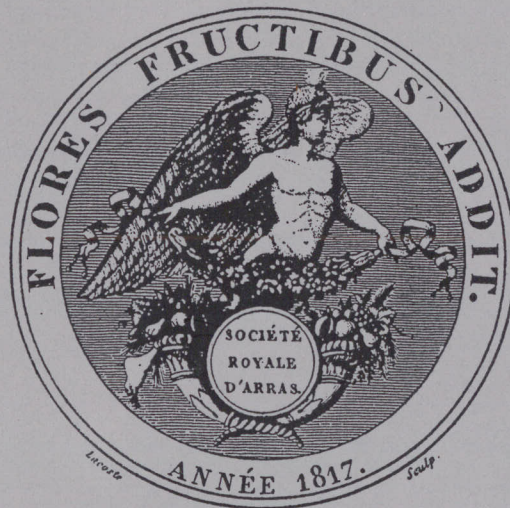


LA LETTRE DE L'ACADEMIE  
DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ARRAS



---

*fondée en 1737*  
*siège aux Archives Départementales du Pas-de-Calais*  
*1, rue du 19 mars 1962 à Dainville*

ACADEMIE  
des Sciences, Lettres, et Arts  
d'ARRAS



Le Président,

*Depuis longtemps, l'Académie d'Arras souhaitait disposer d'une lettre d'information périodique.*

*Grâce à Maître Patrice Lefranc , secrétaire de l'Académie, ce rêve est devenu réalité et j 'ai le vif plaisir de vous en présenter le premier exemplaire.*

*Cette lettre, en principe trimestrielle, rendra compte des séances passées et du programme des réunions futures. Elle offrira aussi, comme l'auberge espagnole, ce que nos collègues académiciens voudront y apporter : projets, réflexions, notes de lecture, questions....*

*Adressée aux membres, mais aussi aux autres Académies de Province, elle sera un important moyen de promotion , pour mieux faire connaître l'Académie d'Arras et ses travaux.*

*Longue vie donc à l'Académie et à sa Lettre !*

*Le Président.*

*Dr Jean Pierre CHAMBRE .*



LE 17 FEVRIER 1999

**THEME : COLONISATION – DECOLONISATION**  
*Conférencier : Monsieur Jean DOMINE*

Monsieur le Préfet DOMINE, après avoir proposé plusieurs définitions courantes de la colonisation aux connotations positive ou négative, affirme sa conviction que c'est par elle que se marque le génie d'un peuple. Sa communication débute par le rappel historique des vagues colonisatrices pour l'enrichir de son expérience personnelle d'Outre-Mer, avant d'évoquer ensuite la décolonisation, de conclure sur les résultats obtenus et d'ouvrir la réflexion sur l'avenir.

Du partage du monde entre les Espagnols et les Portugais, sur la volonté affirmée d'annexer de nouveaux territoires à la nouvelle répartition exclusivement commerciale des marchands hollandais et anglais, Monsieur DOMINE évoque ensuite la colonisation française considérée comme une affaire d'Etat.

L'AFRIQUE sera colonisée par la FRANCE, l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, dont la volonté de créer un empire est une forme admise par les sociétés tribales.

Monsieur DOMINE retrace ensuite son propre itinéraire OUTRE-MER, du LAOS au VIETNAM, et enfin au CAMEROUN. Ses fonctions d'administrateur vont l'amener à rendre la justice, bien qu'il n'ait pas de pouvoir judiciaire, promouvoir la santé et l'éducation, introduire dans une société où la femme "cultive et cuisine", les premières notions d'économie de marché, mais encore recenser, percevoir l'impôt, définir la place du blanc et imposer le français comme langue administrative face aux 40 dialectes camerounais.

Monsieur DOMINE consacre la seconde partie de sa communication à la décolonisation, qu'il présente comme justification même de la colonisation ; il s'interroge sur le moment idéal pour l'entreprendre, sur ses formes de l'autonomie, à l'indépendance et à la coopération.

La suite du propos est consacrée à la lecture des traces profondes laissées par le colonisateur, qui ne dépendent pas uniquement de la durée de sa présence mais surtout de la force de son message.

Monsieur DOMINE conclut sur l'évolution du monde en blocs de civilisation dont le dénominateur commun n'est autre que la religion, pour constater que cette lutte entre blocs et non plus à l'intérieur d'un bloc peut, si l'on n'y prend garde, générer une nouvelle forme de colonisation.

LE 17 MARS 1999

**THEME :**  
**L'HISTOIRE D'ETAPLES PENDANT LA REVOLUTION**  
*Conférencier : Monsieur Pierre BAUDELICQUE*

Après avoir situé ETAPLES aussi bien dans le temps que dans l'espace, Monsieur Pierre BAUDELICQUE évoque le rôle des bourgeois comme leurs doléances au cahier du baillage.

En dehors de préoccupations particulières tenant à la lutte contre l'ensablement ou contre les lapins qui pullulaient alors, les Etaplois attendent une réforme égalitaire de l'impôt, le maintien des privilèges de la province du Boulonnais qui payait peu d'impôts mais devait le service militaire.

ETAPLES, devenu chef-lieu de canton, pratique la pêche, participe à la course bouloise avec plusieurs bateaux, et se livre à la contrebande en particulier du tabac, et assure, sans être inquiétée, le passage des émigrés vers l'Angleterre.

ETAPLES devient suspecte.

Les bourgeois, par l'intermédiaire de 10 familles dont la parenté est établie, détiennent le pouvoir, leur influence sera, dans certains domaines, très positive, ainsi par la création d'une école publique.

les bourgeois sont écartés au profit d'une municipalité populaire, mais le Maire élu, HOVE, va commettre de nombreuses erreurs et sera même considéré comme accapareur.

Monsieur BAUDELICQUE évoque la visite de LE BON, les arrestations, la destitution de 28 des 60 membres de la Société populaire, le sac des églises.

LE BON, arrivé à 6 heures du matin, quitte ETAPLES à minuit, besogne faite.

Une nouvelle municipalité bourgeoise revient aux affaires.

Il faudra attendre JUILLET 1793 pour voir revenir tous les Etaplois détenus à BOULOGNE, à l'exception de l'ancien maire décédé en détention, mais ils ne reprendront pas leurs activités antérieures.

Monsieur BAUDELICQUE conclut sur le fait que ETAPLES va connaître, mais avec beaucoup de modération, les soubressauts révolutionnaires, par le fait d'une bourgeoisie agissante.



LE 21 AVRIL 1999

<p><b>THEME : Antoine Laurent LAVOISIER</b> <i>Conférencier : Monsieur Charles MOREAUX</i></p>
--

Monsieur le Président MOREAUX propose d'évoquer la vie et l'oeuvre de LAVOISIER, tout en informant son auditoire du nécessaire résumé auquel il a dû se livrer sur un "sujet" aussi considérable.

L'homme naît en 1743, d'un père avocat à Paris, sous une bonne étoile, puisqu'il va bénéficier d'une éducation "moderne" au Collège Mazarin, et dès l'âge de 11 ans, d'un confortable héritage.

Il se dirige en définitive vers les études de Droit et devient avocat en 1763, mais il ne cesse de marquer son goût pour les sciences, et est élu membre étranger de l'Académie des Sciences en 1768.

En 1771, il fait l'acquisition du tiers du "portefeuille" d'un fermier général et épouse sa fille. Il bénéficie alors de revenus tels qu'il peut faire l'acquisition des deux tiers restant.

Nommé à la Régie des poudres et salpêtres et logé de fonction, il dispose alors pour ses expériences scientifiques de combles immenses.

En 1779, il devient Inspecteur Général des poudres et salpêtres, fait bâtir château et achète terres et domaines entiers.

Il adhère aux idées révolutionnaires, et on le voit intervenir aussi bien dans le domaine des poids et mesures que dans celui de l'instruction publique.

A l'occasion du procès des fermiers généraux, il se constitue prisonnier ; condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, il est conduit à l'échafaud le 8 Mai 1793.

L'examen de l'oeuvre de LAVOISIER peut s'envisager dans les domaines les plus divers de la chimie, la ferme générale, l'agronomie, la politique, la finance et l'instruction publique.

Au XVIII<sup>e</sup>.siècle, la chimie est inséparable de la médecine ; elle est définie comme l'art de dissoudre les solides, solidifier les liquides, éliminer les impuretés et préparer les remèdes internes et externes. La théorie en place depuis 150 ans est celle du flogistique. LAVOISIER va lutter pendant des décennies contre cette théorie et mettre en évidence les phénomènes de l'oxydation et de la combustion.

LE 19 MAI 1999

**THEME : L'ECRIVAIN AU TRAVAIL  
LES MANUSCRITS DE BALZAC**  
*Conférencier : Monsieur Patrick BERTHIER*

A la veille du bicentenaire de la naissance de BALZAC, et sans doute en forme d'hommage, Monsieur Patrick BERTHIER s'est attaché à définir les méthodes du travail d'écriture au travers d'une étude du manuscrit et des épreuves corrigées, conservés à la bibliothèque de l'Institut de France.

Cette étude porte sur cinq pages d'une oeuvre de BALZAC "*UNE FILLE d'EVE*" dont Monsieur BERTHIER va démontrer l'intérêt particulier, dans la mesure où elles renferment le portrait d'un journaliste et écrivain moralement assez médiocre, portrait dans lequel il excelle, mais également dans lequel il se retrouve. L'oeuvre sera écrite entre le mois de Novembre 1838 et celui de Janvier 1839 et publiée sous forme de feuilleton.

La projection de diapositives de ces pages d'abord manuscrites, puis d'épreuves corrigées successivement par l'auteur, permet de dégager non seulement la méthode de travail, mais de définir encore le rapport de l'écrivain avec son oeuvre.

On y retrouve, tout d'abord, de fréquentes ratures qui, souvent, ne masquent pas le texte raturé, ce qui permet de mieux définir l'évolution de la pensée de l'auteur comme ses choix. Puis les épreuves se succèdent et l'écrivain rectifie sans cesse et surtout complète son oeuvre.

D'autres exemples choisis permettent de constater que l'auteur, pressé par le rythme de livraison de l'oeuvre, réserve tel passage de l'épreuve pour l'intégrer plus avant ; ce passage "coupé-collé" se retrouvera ainsi à sa véritable place dans le texte.



SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS;  
POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES  
ET DES ARTS.

STATUTS GÉNÉRAUX.

*EXTRAIT du Registre des arrêtés du PRÉFET  
du Département du Pas-de-Calais.*

**N**OUS PRÉFET du département du Pas-de-Calais,  
Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,  
Commandeur de l'Ordre grand Ducal de Hesse-Darmstadt;

Vu le nouveau projet de Statuts généraux de la Société royale d'Arras, délibéré dans la forme voulue par l'art. 23 des Statuts actuels, et dont la teneur suit :

ART. 1.<sup>er</sup> L'Académie existant dans la ville d'Arras avant 1793, sous le titre d'Académie royale des Belles-Lettres, est rétablie sous le titre de société royale d'encouragement pour les sciences, les lettres et les arts.

ART. 2. Cette société a pour objet de contribuer au perfectionnement de toutes les branches utiles des connaissances et principalement de celles dont l'amélioration peut intéresser particulièrement le département du Pas-de-Calais.

ART. 21. La société continue de sceller ses actes avec l'ancien sceau de l'Académie d'Arras, lequel représente un génie ailé étendant une guirlande de fleurs au-dessus de deux cornes d'abondance, d'où sortent des fruits et qui embrassent un écusson dans lequel sont gravés les mots ;

SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS. *Legende: Flores fructibus addit.*

ART. 22. Les membres de la société prennent séance dans l'ordre suivant.

1.<sup>o</sup> Le Président, le Chancelier, le Secrétaire et l'Archiviste.

Fait et délibéré en séance, le mercredi 3 février 1819.

Pour le Président de la société absent,

*Le Chancelier,*

*Signé B. J. LALLART.*

*Le Secrétaire perpétuel,*

*Signé P. MARTIN.*

## "FLORES FRUCTIBUS ADDIT"

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, depuis un décret du 13 Août 1866.

Notre Société, créée en 1737, a reçu le titre d'Académie Royale, en Juillet 1773, par lettres patentes du Roi LOUIS XV, avant d'être rétablie, en 1817, sous celui de Société Royale d'Arras.

Le rétablissement est l'oeuvre d'un homme Pierre Joseph WARTELLE, baron d'Herlincourt.

Pendant la période révolutionnaire, l'Académie n'a subsisté qu'au travers du réseau de correspondants qu'entretient DUBOIS DE FOSSEUX ; Jacques Louis Nicolas VAILLANT, député à la Constituante, est l'un d'entre eux.

Or, il se fait que Jacques VAILLANT, époux de Marie Françoise DAVION, est père d'une fille unique prénommée Louise Marie Adélaïde, née en 1773, que Pierre Joseph WARTELLE, né cette même année, va épouser.

Jacques VAILLANT, Maire d'ARRAS, depuis le 30 Août 1804 décède en 1813.

Pierre Joseph WARTELLE, baron d'HERLINCOURT, son gendre, lui succède à la Mairie, avant de devenir député du Pas-de-Calais en 1816. Bon Joseph LALLART de Lebucquière devient Maire d'ARRAS.

C'est en 1816 que le baron d'HERLINCOURT va s'attacher à la reconstitution de l'Académie, mais les anciens académiciens ne sont plus que six : DUBOIS DE FOSSEUX, alors âgé de 74 ans, DE GRANVAL, DE HAUTEVILLE, BUISSART avocat, ANSART médecin, et Monsieur le Comte de GALAMETZ.

Monsieur le baron d'HERLINCOURT prend naturellement contact avec DUBOIS DE FOSSEUX, mais ce dernier décline l'offre, compte tenu de son grand âge et de sa résidence parisienne.

Notre Société est rétablie par un arrêté du Préfet du Pas-de-Calais, Louis Antoine Victor MALOUEZ, en date du 22 Mars 1817.

Le baron d'HERLINCOURT réunit autour de lui les personnalités locales les plus éminentes.

Le 7 Mai 1817, outre le baron d'HERLINCOURT, sont reçus : TERNINCK membre du Conseil Municipal, DE GRANVAL Père, MARTIN ingénieur au Corps Royal des Ponts et Chaussées, Monsieur le comte de GALAMETZ, COLIN conseiller de Préfecture, LETOMBE architecte du Département.



Le 15 Mai, sont reçus : LALLART Maire d'ARRAS, MERCIER docteur en médecine, Alexis HALETTE ingénieur mécanicien, SAUVAGE professeur au collège d'Arras, JOUILLETON docteur en médecine, le baron MALOUET Préfet et DE SAINT PAUL maréchal de camp du Génie.

D'autres membres seront reçus de Juin à Octobre 1817 : professeur, avocat, militaires, mais aussi CRESPEL-DELISSE (promoteur de l'industrie de la betterave sucrière) et Aimé BURDET imprimeur libraire.

L'année 1818 voit l'arrivée de nouveaux membres et la désignation des membres correspondants, parmi lesquels des professeurs, nombreux médecins, pharmaciens, militaires, ingénieurs et même un "artiste vétérinaire amateur".

Notre Société arrête ses statuts dans sa séance du 3 Février 1819 et adopte le titre de "Société Royale d'encouragement pour les sciences, les lettres et les arts". Ils sont signés, en l'absence du Président, par Bon Joseph LALLART Chancelier, et MARTIN secrétaire perpétuel. Ils seront approuvés par arrêté du 23 Avril 1819 du nouveau Préfet du Pas-de-Calais, Joseph Balthazar SIMEON, puis le 28 Avril suivant par DECAZE, alors Ministre, Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Le 20 Novembre 1819, la Société Royale arrête son Règlement Intérieur.

La Société se met au travail.

La lecture des mémoires de l'année 1820 qui sont imprimés chez la Veuve BOCQUET imprimeur libraire de l'Evêché, Petite Place, et que l'on peut acquérir chez TOPINO libraire, rue Saint Aubert, donne toute la mesure de ses travaux : physique et mathématiques, chimie, minérologie, médecine et chirurgie, économie politique, poésie, agriculture, topographie, navigation intérieure, histoire, instruction publique, couvertures ignifuges, analyse chimique des eaux de source, calorique, fluides électriques et galvaniques, pommes de terre ...

Dans son discours d'ouverture de la séance publique du 28 Août 1820, Monsieur le baron d'HERLINCOURT peut dire :

"Ils sont tels que nous pouvons nous en glorifier et concevoir de plus en plus l'espérance que notre Société continuera de produire des fruits abondants et avantageux surtout pour ce département".

Patrice LEFRANC